

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 115 portant nomination des membres de la Commission de la Propriété Foncière.

n° 115

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
15 février 1945

Numéro JO  
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro  
1 février 1945

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la Libération nationale, ensemble l'ordonnance du 3 juin 1944

**Vu** l'arrêté n° 559 du 3 juin 1939 fixant les attributions et la composition de la Commission de la Propriété Foncière instituée à la Côte Française des Somalis

Sur propositions respectives du Président de la Chambre de Commerce et du Commandant du Cercle de Djibouti.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Article 1er

— Sont nommés membres de la Commission de la Propriété Foncière pour l'année 1945 : MM. BERTRAND Pierre propriétaire foncier. ALI MOHAMED COUBECHÉ, propriétaire foncier. GIELY, Membre de la Chambre de Commerce, de LALAGADE, membre de la Chambre de Commerce.

#### Art. 2

— La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

**J. CHALVET.**